

Cofinancé par / Co-funded by



Atelier national multi-acteurs sur le genre et le foncier

Mars 2022

1. Contexte

Dans le cadre du projet LANDCAM qui vise à sécuriser les droits liés aux terres et aux ressources et améliorer la gestion des zones forestières au Cameroun, le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED), le Réseau de Lutte contre la Faim (RELUFA) et l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED), envisagent d'œuvrer à la promotion de l'équité de genre dans l'accès à la terre et aux ressources naturelles.

L'état des lieux de l'accès des femmes à la terre en Afrique Centrale en général, et en particulier au Cameroun, laisse apparaître qu'elles sont utilisatrices de la terre et le pilier du développement agricole, mais, que de façon générale, elles n'ont pas un accès égal à cette ressource avec les hommes. De plus, elles n'exercent en général aucun contrôle sur les terres qu'elles exploitent. En effet, bien que les situations soient variées, elles ont majoritairement des droits coutumiers restreints et provisoires sur les terres, notamment en milieu rural. Plusieurs études, de même que des activités de renforcement des capacités ont été conduites par le CED en vue d'améliorer la situation foncière des femmes et mettre en place des dynamiques locales visant à faire reconnaître et à défendre « leurs droits fonciers ». Ces actions ont été menées dans des contextes différents, en particulier dans les sites de Dja, de l'Océan, dans le grand Nord, l'Est et l'Adamaoua, le Moungo et la Mifi. La diversité des sites retenus avait pour objet d'analyser des situations les plus différentes possibles, afin de tirer des leçons de ces contextes culturels et économiques.

Il ressort de ces travaux que les contraintes majeures à l'accès et au contrôle des terres (tant souhaité par les femmes) se situent non seulement au niveau de la coutume (et donc de ce qu'elle prescrit, bien qu'elle présente une logique compréhensible de la gestion des terres différencié selon le sexe et étant lié au statut de la femme à savoir mariée, célibataire ou veuve), mais également de pratiques coutumières que l'on retrouve ça et là et qui visent des intérêts personnels de certains membres de la communauté et, d'une manière générale, des représentants du patriarcat. Paradoxalement, une analyse conduite par le CED sur les lois foncière et forestière a démontré les insuffisances de ces lois pour la promotion des droits des femmes. En effet, bien que relativement non discriminatoires, elles contiennent de nombreux germes de l'iniquité en formulant des droits généraux qui partent du principe que l'homme et la femme sont égaux. Tels que formulées, ces lois, ne tiennent pas compte des déséquilibres antérieurs qui ont relégués la femme au second plan dans tous les secteurs de la vie par rapport à l'homme.

Le présent atelier vise à restituer auprès de tous les acteurs intervenant sur les questions de développement et intéressés à la question de l'égalité de genre, les différentes études/recherches/actions de renforcement menées par le CED pour l'accès des femmes à la terre, y compris les femmes dans les situations de guerre ou de crise sécuritaire et où la question de l'accès à la terre reste déterminante pour leur survie et celle de leur famille (femmes déplacées internes, réfugiées, et migrantes).

2. Objectif général

L'objectif de cet atelier est de présenter un diagnostic de la situation des droits fonciers des femmes au Cameroun, les principales contraintes ainsi que les actions prioritaires visant à l'amélioration de ces droits fonciers.

3. Objectifs spécifiques de l'atelier

- Présenter le diagnostic des droits fonciers des femmes dans différentes situations à partir des recherches/études du CED et faire ressortir les principales contraintes : 1- femmes, foncier et femmes en situation de crise sécuritaire (réfugiées et déplacées internes); 2- femmes, foncier et mines ; 3- femmes, foncier, agro-industries et projets infrastructurels ; 4-femmes, foncier et religions.
- Présenter quelques expériences pratiques des femmes confrontées à des difficultés foncières ainsi que les solutions qu'elles ont mises en œuvre pour atténuer leur situation, ou la réparer ;
- Présenter les insuffisances des lois foncières et forestières pour l'accès et le contrôle des terres par les femmes.
- Identifier les actions prioritaires et des pistes d'intervention pour la prise en compte des femmes et la sécurisation de leurs droits fonciers.
- Sensibiliser tous les acteurs à la prise en compte et à la promotion des intérêts stratégiques des femmes dans le domaine du foncier.

Cet atelier fait suite aux différentes initiatives menées par le CED pour la promotion des femmes. On peut ainsi citer :

 Des ateliers d'échanges, de concertation et/ou de formation :

l'atelier de formation des femmes en leadership, l'atelier organisé en 2018 sur le thème « *Genre et foncier : enjeux et défis pour gouvernance inclusive des terres et des*

ressources » (et qui visait de manière spécifique à identifier les forces, enjeux et défis liés la prise en compte du genre dans la gouvernance foncière avec la collaboration du Bureau International du Travail), l'atelier de réflexion et de concertation multi-acteurs sur la prise en compte du genre dans la loi forestière et foncière organisé en 2019, l'atelier de formation des femmes championnes du Dja sur le leadership et la participation efficace dans la gestion du foncier local (qui avait été précédé d'une mission de diagnostic des problèmes fonciers des femmes dans les villages du Dja) ; les deux ateliers d'échanges et de réflexion des femmes et des chefs traditionnels sur les thèmes femmes et foncier tenus en 2019 et 2020 lors des événements de la « semaines du foncier », l'atelier de formation en 2019 des femmes riveraines des agro-industries avec la participation des représentants des agro-industries riveraines ;

- ✚ Des études : étude sur les droits coutumiers des femmes (2019), étude sur les réfugiés (2020), en particulier les femmes dans la région de l'Est et de l'Adamaoua, étude sur les femmes et la mine (impacts des attributions des terres sur la femme dans la mine).
- ✚ Actions au niveau terrain, le CED a renforcé les capacités des femmes à revendiquer leurs droits dans ses zones d'interventions avec l'appui des Organisations Locales à travers son mécanisme de subventions et dans le cadre d'une collaboration directes avec les OSC de proximité. Un observatoire des droits fonciers a été mis en place en 2020 dans certains villages et qui impliquent des femmes dénonçant des situations de violations de leurs droits fonciers et qui agissent pour la restauration de ces droits.

4. Résultats attendus

L'activité envisagée vise les résultats suivants :

- Un état des lieux de la situation foncière des femmes dans la gestion minière, dans les situations de crise sécuritaires, dans la cohabitation avec les agro-industries et grands projets infrastructurels. La position des religions révélées (Islam et Christianisme, qui sont les principales croyances des camerounais, à côté des religions traditionnelles, bien reflétées par les coutumes locales) présentée avec une analyse genre des préceptes contenus dans le Coran et la Bible en rapport avec les questions d'héritage et de partage des biens entre hommes et femmes.
- Des expériences pratiques de gestion locale sont présentés par les femmes rurales.

- Les insuffisances des lois foncières et forestières pour l'accès des femmes à la terre sont relevées ;
- Des actions prioritaires et des pistes d'actions pour la prise en compte des femmes et la sécurisation de leurs droits fonciers sont identifiés.
- Les acteurs sont sensibilisés sur la prise en compte et la promotion des intérêts fonciers stratégiques des femmes et les différents partenaires intègrent dans leurs lignes d'intervention des actions en faveur des droits fonciers des femmes.

5. Méthodologie

La méthodologie retenue pour cet atelier combinera exposés, témoignages de leaders communautaires femmes et présentation d'un reportage, travaux en groupes mixtes, et des échanges en plénière. La finalité de cette approche est de permettre aux participants de comprendre la problématique en question et ainsi de participer pleinement aux échanges autour de cette question sensible et complexe.

Une journée préalable sera consacrée à la préparation de témoignages qui seront faits séance tenante, témoignages qui impliqueront également quelques chefs traditionnels favorables à l'accès et à la sécurisation des droits fonciers des femmes.

Webinaire : Un webinaire sera organisé par la suite pour permettre de partager auprès des praticiens (ONG, secteur privé, chercheurs, administrations publiques, journalistes, etc.) les résultats des travaux de l'atelier dont les pistes de réflexion pour l'action identifiées.

6. Calendrier

L'atelier se déroulera le 03 Mars 2022 à Yaoundé avec une journée préparatoire le 02 mars. La journée préparatoire rassemblera des femmes leaders venues essentiellement de la zone rurale, et des chefs traditionnels favorables à la promotion du genre dans la gestion foncière.

7. Liste des participants

Une trentaine de participants sont attendus à savoir : Les Partenaires Techniques et financiers dont les humanitaires, les représentants des Ministères impliqués : MINAS, MINPROFF, MINDCAF, MINEPAT, MINEE, MINADER, REPAR, RECTRADD, Journalistes, Plates-forme d'OSC travaillant dans la Gestion des Ressources Naturelles, leaders communautaires hommes/femmes.

8. Agenda Indicatif de l'atelier

Horaire	Session	Intervenant
Journée du 03 Mars 2022		
8h00-08h30	Arrivée et installation des participants	CED
8h30 – 9h00	Ouverture de l'atelier, présentation des objectifs de l'atelier, et recueil des attentes des participants	CED
09h00-09H30	Photo de famille	Tous
09h30-10h00	<i>Pause-café</i>	Hôtel
10h00-10h30	Exposé 1 : Les femmes et loi foncière et forestière : synthèse de l'étude et échanges	Experts
10h30-11h00	Exposé 2 : Les femmes dans la coutume : synthèse des recherches du CED et intervention d'un chef traditionnel sur une bonne pratique de gestion des terres + échanges	Chef traditionnels/CED
11h00-11h15	Exposé 3 : La prise en compte des droits fonciers des femmes dans le coran et la bible	Imam (LICAM) Pasteur (Yombi)
11h15-12h00	Débats	
12h00-12h20	Reportage : Expériences/témoignages des femmes dans la gestion foncière.	CED
12h20-12h40	Exposé 4 : femmes et agro-industries et projets infrastructurels : exposés des recherches du CED et témoignage	CED
12h40-13h10	Débats	
13h10-14h00	Déjeuner	
14h00-14h20	Exposé 5 : femmes et mines : exposé accompagné d'un témoignage (diagnostic, principales contraintes et pistes d'actions)	CED
14h20-14h45	Exposé 6 : femmes dans les crises sécuritaires : la question des femmes réfugiées et des déplacées internes. Exposé des recherches du CED	CED
14h45-15h30	Questions et débat	Modérateur
15h30-16h30	Travaux de groupe : Propositions / actions prioritaires pour l'amélioration des conditions des femmes dans les thèmes développés : 3 groupes (femmes et mines, femmes et crises sécuritaires ; femmes et agro-industries et projets structurants)	Modérateurs CED et participants
16h30-17h00	Restitution et clôture de l'atelier	Tous